

# LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

## Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

## Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

## Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, au sein du Secteur contenus, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : [contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHEREZ en LIGNE sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

## Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,  
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :  
Prénom :  
Sexe : H F      Date de naissance :  
Adresse :  
Complément d'adresse :  
CP :                      Localité :  
Courriel :  
Téléphone :  
Catégorie :              Echelon :  
Discipline :  
Nom de l'établissement :  
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

# PHILOSOPHIE

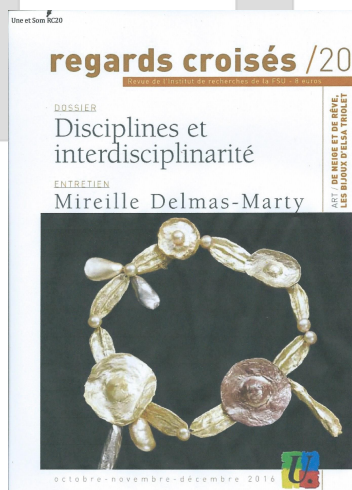


## ÉTAT DES LIEUX

La réforme du lycée de 2010 s'est traduite par une augmentation du nombre de classes et d'élèves pour les enseignant.e.s, aggravée par la suppression des dédoublements en séries technologiques. La tendance est donc à l'augmentation de la charge de travail, tant durant l'année qu'au moment de la correction des épreuves du baccalauréat.

Notre regard sur l'enseignement de la philosophie questionne à la fois l'initiation à la philosophie en Première, l'apprentissage de la dissertation, l'enseignement moral et civique, mais aussi la forme et le contenu des épreuves du baccalauréat, en particulier dans les séries technologiques.

Défenseur de la liberté philosophique et pédagogique des enseignant.e.s dans le cadre de la laïcité, le SNES-FSU aborde avec prudence la question des programmes dont l'indétermination fait question. Les journées "philo" de réflexion disciplinaire au SNES-FSU national ou dans les académies, sont l'occasion d'échanges entre collègues : ampleur des programmes ; place des « problèmes » dans un programme de « notions » ; prise en compte des « repères » dans la préparation à l'examen ...



Le SNES-FSU réfléchit avec le SNUEP-FSU (syndicat de l'enseignement professionnel) à un enseignement de philosophie en lycée professionnel (dès lors que les conditions matérielles de son enseignement seraient remplies...), ce qui impliquerait notamment la création de plusieurs centaines de postes.

## CE QUE PROPOSE LE SNES-FSU

- une démocratisation consolidée et ambitieuse de l'enseignement de la philosophie
- un cadre horaire national garantissant les dédoublements dans les séries technologiques
- un horaire-professeur de 4h en Terminale S
- un enseignement de philosophie en Première L
- une réflexion sur les épreuves du baccalauréat dans les séries technologiques : l'annonce d'une dissertation guidée - appelée « composition » - proposée dès la session 2018, dans la série STHR (hôtellerie et restauration) a suscité tout notre intérêt. Resterait à faire de cette expérimentation, qui porte également sur le sujet - texte dont elle remanie les questions, l'occasion d'une consultation de la profession, a fortiori si elle devait s'étendre à d'autres séries
- l'aménagement du calendrier du baccalauréat 2018 pour permettre des délais de correction corrects

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s.

Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives

avec les collègues sur le site : [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : [philo@snes.edu](mailto:philo@snes.edu)